

## **L'implantation de la Piscine**

Voilà, votre décision est prise, vous allez construire votre piscine. Vous l'avez choisie avec attention, vous avez pensé dans les moindres détails au procédé de construction, au type de filtration que vous allez utiliser et l'emplacement de votre future piscine vous paraît évident depuis le début de votre projet... Stop, il est encore temps de réfléchir sur cet emplacement "idéal" et d'en vérifier le bien fondé... cela peut vous éviter plus tard des déceptions. En effet, divers facteurs peuvent venir gâcher rapidement votre plaisir dans l'utilisation quotidienne de votre piscine. Les vents dominants froids, le soleil qui va chauffer ou non gratuitement votre eau durant des mois, les végétaux qui vont, soit agrémenter, soit polluer en permanence votre eau, sont des éléments qu'il faut prendre en compte.

La piscine est un lieu où l'on se retrouve dans l'intimité familiale, entre amis..Pensez à la vue, aux voisins, à la proximité de la rue ou de la route... Avant le premier coup de "pioche", il convient aussi d'étudier la nature de votre sous-sol, d'effectuer un sondage (barre à mine, pelle mécanique...) et de vous assurer que cet emplacement de rêve n'est pas en sous-sol le "rendez-vous" de toutes les canalisations (eau, gaz, électricité, téléphone, égouts) de votre maison ou de votre lotissement ! De même, la présence d'une source ou d'une nappe phréatique est à considérer afin d'éviter, par la suite, des perturbations au niveau de l'infrastructure du bassin, de la filtration et de l'hydraulique *enterrée*. Ces divers obstacles peuvent venir majorer plus ou moins le montant des travaux.

La piscine est un lieu où l'on se retrouve dans l'intimité familiale, entre amis... Pensez à la vue, aux voisins, à la proximité de la rue ou de la route... Avant le premier coup de "pioche", il convient aussi d'étudier la nature de votre sous-sol, d'effectuer un sondage (barre à mine, pelle mécanique...) et de vous assurer que cet emplacement de rêve n'est pas en sous-sol le "rendez-vous" de toutes les canalisations (eau, gaz, électricité, téléphone, égouts) de votre maison ou de votre lotissement ! De même, la présence d'une source ou d'une nappe phréatique est à considérer afin d'éviter, par la suite, des perturbations au niveau de l'infrastructure du bassin, de la filtration et de l'hydraulique *enterrée*. Ces divers obstacles peuvent venir majorer plus ou moins le montant des travaux.

### **La végétation**

Rien de plus agréable qu'une belle piscine entourée de son écrin de verdure. Quel plaisir pour les yeux que ce magnifique cèdre de l'Atlas ou ce superbe tilleul jouxtant votre plan d'eau ! Imaginez ces arbres dans 10 ans, avec un développement en hauteur et en largeur. Rien de tel pour voir votre piscine à l'ombre dès le début de l'après midi ! Attention aux racines de ces grands arbres dont l'effet peut être dévastateur sur les structures de votre ouvrage. Observez autour de votre propriété les essences de végétaux identiques aux vôtres et attardez-vous sur leur développement. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à un pépiniériste. En règle générale, on a toujours tendance à faire des plantations trop denses pour bénéficier tout de suite d'un volume de végétation qui habille agréablement l'environnement. On s'expose ainsi à se trouver plus tard devant une décision difficile à prendre : supprimer une partie de cette végétation devenue envahissante. Pensez également qu'une taille annuelle énergique ne réglera pas toujours le problème pour autant. En effet, beaucoup d'essences ne supporteront pas ces tailles successives, principalement les conifères comme les cèdres, les douglas, ainsi que ceux qui constituent habituellement des haies taillées mais qui, ayant grandi sans taille, n'acceptent plus les coupes magistrales. Attention également à la pollution de l'eau que peuvent entraîner certains végétaux. Rien de pire que les fines aiguilles de sapins ou de cèdres qui, par paquets entiers, passent au travers des paniers de votre skimmer et viennent bloquer la pompe. Les aiguilles de pin, plus grandes, posent moins de problèmes, mais il convient de s'en préoccuper dès le départ. Il est préférable qu'elles restent sur l'herbe ou la terre plutôt que sur la plage, où le vent les balayera inexorablement vers l'eau.

Pour arrêter l'invasion de tous ces déchets végétaux, de nombreuses solutions décoratives

existent comme : murets, haies basses (Lonicera nitida, buis, romarin...), pierres de rocaïlle, etc.

### **Proximité ou non de l'habitation ?**

La piscine n'est plus seulement un endroit où l'on se baigne, mais elle devient de plus en plus une véritable "salle de séjour d'été" où l'on se retrouve en famille et entre amis "pour vivre". On est autour de la piscine pour profiter d'une ambiance et il est courant d'observer que bon nombre y passent des moments fort agréables sans avoir seulement trempé les pieds dans l'eau !

Eloigner la piscine de la maison, c'est souvent perdre beaucoup de cette merveilleuse atmosphère familiale. La proximité de la maison facilite également la surveillance des enfants, et durant les fortes chaleurs d'été permet d'exercer un contrôle permanent de l'eau qui peut tourner en quelques heures. Pensez aussi à vos soirées d'été et au féérique décor que créent près de votre habitation une eau et son éclairage subaquatique. Si la situation des lieux ou votre décision conduit à implanter la piscine loin de la maison, il sera alors nécessaire de prévoir un local technique proche du bassin ou un pool house, qui reconstituera sur place les avantages de l'habitation principale. Dans tous les cas de figure, la pompe doit être proche du bassin.

### **Terrain plat ou terrain en pente**

Autant un terrain avec un dénivelé d'environ 1 m peut permettre une très belle réalisation en jouant sur les différences, autant un dénivelé beaucoup plus conséquent peut faire peser sur votre ouvrage des risques de mauvais vieillissement du bassin. En effet, si des travaux importants, dont les travaux d'assise, sont effectués sans respect des règles de l'art ou encore à l'économie, on va tout droit au devant de déboires qui, tôt ou tard, entraîneront des frais de rénovation considérables, voire impossibles à envisager. Le choix de l'implantation de votre piscine est donc un élément fondamental qui doit être considéré avec le plus grand sérieux. Votre agrément de vie futur en dépend.